



Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale

APPEL À PROJETS

Formulaire de présentation des projets

A. IDENTIFICATION

- **Nom de l'asbl :**
- **Rue :**
- **N°:**
- **Boîte :**
- **Code postal :**
- **Localité :**
- **Téléphone :**
- **E-mail :**
- **Site Internet :**
- **Personne(s) de contact :**

Pour les parties B à D, il est précieux de présenter les informations de manière à ce qu'elles puissent être communiquées et publiées dans le cas où le projet est retenu. Les informations doivent être précises, succinctes et indicatives pour le lecteur.

Les points sont mentionnés à titre indicatif, ne les prenez en considération que s'ils sont pertinents par rapport au projet, évitez les répétitions d'information dans les différentes rubriques

B. DESCRIPTION DE L'ASBL

Objectifs de l'association, public cible (max. 350 caractères) :

C. INTITULE DU PROJET VISANT A SENSIBILISER LES CITOYENS A L'URBANISME

D. DESCRIPTION DU PROJET

Présentez le projet, ses objectifs, ses dimensions, en mettant en évidence en quoi le projet est un exemple de bonne pratique et en mettant l'accent sur les modalités d'**acquisition d'aptitudes et de compétences par les participants** (ludiques, culturelles, didactiques, etc...)(max. 1500 caractères) :

E. PHASAGE :

Décrivez les principales étapes du déroulement du projet, précisez autant que possible les lieux et dates (max. 350 caractères).

F. PORTEE TRANSVERSALE DU PROJET

Quelles synergies sont développées et avec quels opérateurs et/ou quels secteurs ?
Comment le projet implique-t-il potentiellement l'ensemble des opérateurs et/ou des publics cibles concernés par le thème ou l'enjeu du projet ? (max. 500 caractères)

G. PRODUCTION OU COMMUNICATION PUBLIQUE

Présentez la production ou la communication : types d'actions, enjeux poursuivis, destinataires, implication des citoyens, rôle de votre asbl et des partenaires, Ainsi que les modalités de communication et de diffusion, notamment l'impact auprès d'un public élargi (max. 500 caractères).

H. VERS QUEL(S) SECTEUR(S) CE PROJET DE SENSIBILISATION A L'URBANISME PORTERA-T-IL ?

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Action sociale ou cohésion sociale | <input type="checkbox"/> Environnement |
| <input type="checkbox"/> Aide à la jeunesse | <input type="checkbox"/> Jeunesse |
| <input type="checkbox"/> Aide aux personnes | <input type="checkbox"/> Promotion sociale |
| <input type="checkbox"/> Audiovisuel | <input type="checkbox"/> Santé |
| <input type="checkbox"/> Culture | <input type="checkbox"/> Sport |
| <input type="checkbox"/> Education Permanente | <input type="checkbox"/> Tourisme |
| <input type="checkbox"/> Enfance | <input type="checkbox"/> Formation Professionnelle |
| <input type="checkbox"/> Enseignement | <input type="checkbox"/> Autre |

I. QUEL EST LE MONTANT DE SUBVENTION SOLLICITE ?

*Formulaire rempli (accompagné du budget recettes-dépenses relatif au projet et de toutes les annexes utiles dont les statuts de l'asbl pour les associations non reconnues) à envoyer **au plus tard le 31 octobre 2011** par courriel à l'adresse aatl.urbanisme@mrbc.irisnet.be*

par courrier à l'adresse:



**Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale
à l'attention de Mr. M. Philippe Thiéry, coordinateur de l'AATL,
Rue du Progrès, 80 bte 1, 1035 Bruxelles**